COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU S.I.A.G.E.P

Réunion du 17 décembre 2013

Convocation du 11 décembre 2013

Le Comité Syndical s'est réuni en deuxième session ordinaire le dix- sept décembre deux mille treize à dix huit heures, à la Maison des Communes à Belfort.

Présent(e)s:

Pour les communes :

BARRE Edmond –BEL Jean-Marie - BISSON Yves - BONVALLOT Jean-Pierre – CLAVELLIER Denis - CORNEILLE Pierre – CUENIN Jean-Pierre - DEMUTH Robert - DUPREZ Jean-Jacques - FRICK Daniel – GAIDOT Michel - GASPARI Dominique - GEHANT Pascal – GREBAUT Jean-Marc - GROSJEAN Denis - GUY Patrick – HENRY Patrice - JACOB Jean-Claude – JEAND'HEUR Frédéric – LEMARQUIS Claude – LOCATELLI Jean - MAUFREY Jacques - MESCHKAT Stéphane - MOREL-GRUNBLATT Anny – NICOLAS Daniel - PARROT Eric - REINICHE Hubert – REMY Bernard – RIBREAU Christian - SCHROLL Michel - SERRE Bernard – STREHL Christian - TENAILLON Bernard – TORCHE Anne-Marie - VIVOT Sébastien – WIDMER Paul

36 présents pour les communes

Pour les établissements publics

1 présent pour les établissements publics

Absent(e)s excusé(e)s :

FOUILLET Patrick - GIRARD Claude -GRESET Agnès - HERBACH Francis - MANSUY Anne - MARCJAN Thierry - MOUGENOT Albert - RAIGNEAU Céline - REBER Gilbert - SCHWARTZ Maurice - VACELET Marie-Antoinette - VAUTHIER Jean-Bernard

Assistaient:

RHODES Dimitri – GAILLARDET Josiane – HOSATTE-JURDZINSKI Francine – DEMESY Virginie

1) Décision modificative n°4 du budget primitif 2013

Monsieur le Président présente à l'assemblée une décision modificative n°4 du budget primitif 2013 comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
	0		0
TOTAL DM 4	0€	TOTAL DM 4	0€
TOTAL BUDGET 2013	1 831 775.00 €	TOTAL BUDGET 2013	2 949 688.31 €
INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
458121021	7 000,00 €	458221021	7 000.00 €
TOTAL DM 4	7 000,00 €	TOTAL DM 4	7 000,00 €
TOTAL BUDGET 2013	4 292 484.93 €	TOTAL BUDGET 2013	4 292 484.93 €

La décision modificative ainsi présentée est adoptée à l'unanimité.

2) Budget primitif 2013

Monsieur Gaidot, présente le budget primitif 2014 à l'assemblée.

Le budget se décompose, pour le service électricité, le service informatique et le service SIG, selon les indications du document ci-annexé (annexe 1).

Le budget primitif 2014 ainsi présenté est adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel GAIDOT